

FICHE N°3**ASSISTANCE INFORMATIQUE : POINT D'ETAPE 2^{ème} VAGUE**

La réorganisation de l'assistance informatique aux agents de la DGFIP et, en parallèle, la mise en place des Directions des Services Informatiques (DISI) en septembre 2011, ont permis de rapprocher les équipes en charge des différents volets de cette activité : assistance de proximité, assistance téléphonique, assistance réseaux et serveurs.

La première phase de ce processus (1^{ère} vague) a conduit à rattacher aux DISI, à compter du 1^{er} septembre 2011, les services d'assistance des départements comprenant au moins un établissement de services informatiques (ESI).

La poursuite de ce processus va entraîner le rattachement des cellules des départements et des directions nationales et interrégionales restantes (2^{ème} vague).

Un recensement a été effectué au cours du mois de février 2011 concernant l'ensemble des agents effectuant des missions d'assistance de proximité (agents CMI, CMIB-D, GSM à temps plein, CI). Il a servi de base au transfert des emplois de la 1^{ère} vague vers les DISI au 01/09/2011.

Une demande de mise à jour a été adressée aux directions le 3 janvier 2012 afin de disposer de la situation au 1^{er} janvier 2012, les écarts entre les deux situations devant être explicités. Les emplois seront transférés des directions vers les DISI et rattachés à un ESI à partir de la situation consolidée, résultant des échanges entre les directions et l'administration centrale.

Au 1^{er} septembre 2012, la deuxième phase du processus entraînera le rattachement des cellules des départements et des directions nationales et interrégionales de la 2^{ème} vague. Les emplois identifiés comme inclus dans ce périmètre par les directions concernées sont de 404 pour les deux filières¹. Ils se ventilent comme suit :

	A+	A	B	C	Total
Total filière fiscale		10	122	90	222
Total filière gestion publique	2	30	108	42	182
Total	2	40	230	132	404

Sur 385 agents pouvant opter, 364 ont émis l'option de suivre leur mission soit environ 95%.

Pour mémoire, la 1^{ère} vague a concerné le transfert de 231 emplois et 214 agents ont émis le souhait de suivre leur mission (93%).

¹ Sous réserve d'arbitrages ultérieurs